

EXPLOITATIONS AGRICOLES

DEMANDE DE SUBVENTION

- 136 -

1 - Identification du demandeur :

N° SIRET : Code NAF :

Nom de l'exploitation :

Nom, prénoms du gérant :

Adresse :

Commune : Code Postal :

N° téléphone :

Adresse e-mail : Date de naissance :

Exploitant : À titre principal À titre secondaire Cotisant solidaire

Production(s) :

2 - Objet de la demande :

ATELIER/PRODUCTION CONCERNÉ PAR LA DEMANDE :

CRÉATION AGRANDISSEMENT MODERNISATION DE L'ATELIER

BÂTIMENT :

- Production végétale (serres...)
- Production animale
- Stockage
- Transformation (laboratoire)
- Vente directe
- Aménagement accès

MATERIEL :

- Production
- Transformation
- Vente directe

IRRIGATION :

- Forage : Création Réhabilitation
- Plan d'eau : Création Réhabilitation
- Raccordement réseau d'irrigation collectif
- Matériel de prélèvement (pompage et compteur)
- Réseau de distribution hydro-économe :
Indiquer lequel :
- Diminution de l'évapotranspiration (toiles etc...)
- Récupération de l'eau de pluie

AUTRES INVESTISSEMENTS À PRÉCISER :

PLANTATIONS D'ASPERGES IGP : ha

ÉTUDES, SUIVIS ET DIAGNOSTICS TECHNIQUES - Indiquer lequel :

3 - Montant total hors taxes des devis joints à la demande

MONTANT TOTAL HORS TAXES DES DEVIS JOINTS A LA DEMANDE :
VOLET AGRICULTURE :
VOLET IRRIGATION :
Date prévue pour la réalisation des travaux ou l'acquisition du matériel :

4 - Plan de financement

Avez-vous sollicité d'autres demandes de financement public ? OUI NON

Si OUI, lesquels ?

Financiers	Volet AGRICULTURE	Volet IRRIGATION
CONSEIL RÉGIONAL % € % €
LEADER % € % €
FRANCEAGRIMER % € % €
AUTRES (précisez) % € % €

Avez-vous contracté un prêt bancaire pour financer votre projet ? OUI NON

Si oui, pour quel montant ? €

5 - Renseignements concernant l'exploitation agricole

Date d'installation : obtention : DJA/DNJA Prêt d'honneur

Nombre d'ETP :

SAU Totale : ha, dont en AB : ha, dont en irrigation : ha

Dont en propriété : Dont en location :

Production sous signe officiel de qualité

Label rouge IGP AOC CCP

Autres :

Démarches environnementales

AB DEMETER HVE

Type de commercialisation :

COOP NEGOCE VENTE À LA FERME MARCHÉS

VENTE EN LIGNE RESTAURATION COLLECTIVE

Autres :

Adhésion à un réseau de vente directe :

Bienvenue à la ferme

Marché producteurs de pays

AMAP

Accueil Paysan

Au près des cuisiniers

Drive fermier

Casiers fermiers

Autres :

Autres démarches :

Bovins croissance (VA4)

Races menacées

Charte des bonnes pratiques en élevage

Autres :

6 - Décrivez-nous votre projet y compris le volet irrigation le cas échéant

7 - Engagement du demandeur

Je certifie sur l'honneur (nom, prénom) :

- Être à jour de mes obligations fiscales,
- Respecter les règles d'urbanisme, de construction et sanitaires,
- Ne pas avoir engagé les travaux ou acheté le matériel,
- Être aux normes pour la gestion des effluents

Par ailleurs, je m'engage à informer le Conseil départemental des difficultés qui pourraient intervenir sur mon exploitation et modifier mon projet de développement.

Date :

à, le

Signature :

8 - Mentions légales protection des données à caractère personnel

Les informations personnelles figurant dans les documents remis lors de l'inscription au dispositif ont pour finalité l'étude, l'instruction et le suivi de votre demande.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et ne sont conservées que dans la limite imposée par la finalité du traitement soit 5 ans.

Le département de la Gironde est responsable de ce traitement relevant d'une mission d'intérêt public et seules les personnes habilitées ont accès à vos données. Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'union européenne.

Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (règlement général de protection des Données - RGPD et loi informatique et informatique modifiée), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui vous concernent. Ce traitement ne fait pas l'objet de profilage et vous pouvez aussi définir le sort de vos données après votre décès.

L'ensemble de ces demandes doivent être adressées, en justifiant de votre identité, par voie postale à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse DGAT-DCDT@gironde.fr

Depuis l'entrée en vigueur du Règlement Européen sur la Protection des données (Règlement (UE) 2016/679) tout usager a le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Dossier complet à transmettre à :

DCDT - SAFT
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
1 ESPLANADE CHARLES DE GAULLE
CS 71223
33074 BORDEAUX CEDEX

Tournez la page s'il vous plait...

Communication et publicité

Tout bénéficiaire d'une aide départementale s'engage à :

- apposer le logo du Département sur l'ensemble des outils d'information et de communication dont dispose la structure
- insérer le logo avec un lien interactif sur son site internet
- pour les travaux, réaliser un panneau de chantier et afficher le logo et montant du financement départemental pendant toute la durée des travaux et transmettre une photographie du panneau de chantier
- dans le cas d'études, le logo devra figurer sur tout document remis par le cabinet d'étude
- inviter systématiquement le Président du Conseil départemental de la Gironde au lancement d'une action et à l'inauguration de toute opération subventionnée.

Le logo du Département est disponible en téléchargement sur gironde.fr

Contact communication : dgsd-dircom@gironde.fr

Le non respect de ces modalités peut entraîner la remise en cause de la subvention.

Pièces à joindre à la demande de subvention

1. Un relevé d'identité bancaire nécessaire au versement de la subvention.
2. Pour les sociétés (EARL, GAEC, GFA, SARL, SA, SCEA, SAS, EURL), une photocopie des statuts laissant apparaître les différents actionnaires et le nombre de parts détenues par chacun des actionnaires.
3. **Si vous constituez pour la 1^{ère} fois un dossier de demande auprès du Conseil départemental de la Gironde :**
Merci de fournir un justificatif mentionnant votre n° SIREN :
 - ↳ Extrait K-Bis => cas d'une société
 - ↳ Extrait du répertoire national des entreprises (INSEE) => cas d'une entreprise individuelle.
4. Attestation de la Mutualité Sociale Agricole concernant la qualité d'exploitant agricole et le versement des cotisations sociales.
5. Dernier avis d'imposition.
6. Document justifiant des démarches de production sous signe de qualité, environnementale ou en réseau de vente directe (citées cadre 5 du formulaire).
7. Justificatif attestant de la date d'installation pour les installés depuis moins de 5 ans.
8. Les devis descriptifs et estimatifs du matériel et/ou des travaux - Le taux et le montant de la T.V.A. doivent être indiqués. Merci de bien distinguer les devis par bâtiment lorsque la demande en concerne plusieurs.
9. Déclaration d'assolement PAC

Pour le volet irrigation

- un relevé parcellaire d'exploitation permettant de localiser : les ouvrages existants et/ou à créer, les parcelles à irriguer, le lieu de pompage et les caractéristiques principales des installations existantes ou à créer (profondeur, coupe, dimensions, etc). Notamment pour la création des retenues collinaires, il est demandé d'indiquer, en plus de la localisation exacte, les dimensions de la retenue et le mode d'alimentation ;
- une autorisation ou déclaration (s'adresser au service de la police des eaux de la DDTM) :
 - a. de pompage en cas de prélèvement dans un cours d'eau ;
 - b. pour la création de réserve supérieure à 1.000 m² ;
 - c. pour la création d'un forage.

Dans tous les cas, une fiche déclarative doit être adressée aux services de l'Etat (1).

Si l'ouvrage n'est pas concerné par la Loi sur l'eau (2), une copie de la réponse de la DDTM devra être fournie ainsi que la déclaration de l'ouvrage domestique auprès de votre commune (3).

(1) <https://www.gironde.gouv.fr/content/download/48976/331237/file/Fiche+declarative+forage.pdf>

<https://www.gironde.gouv.fr/content/download/23569/149150/file/ficheprealablecreationplandeau.pdf>

(2) <https://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Police-de-l-eau-et-des-milieux-aquatiques/Loi-sur-l-eau-documents-d-information-et-formulaires-type>

(3) https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13837.do

- le cas échéant, document justificatif du statut "jeune agriculteur",
- plan prévisionnel pluriannuel du projet.

Pour les bâtiments :

- permis de construire ou justificatif de dépôt de la demande
- certification de la propriété du terrain ou un extrait de la matrice cadastrale où se situe le bâtiment.
Si le demandeur n'est pas le propriétaire, il fournira l'autorisation écrite de ce dernier.
- plan du bâtiment

Pour les élevages (bovins, ovins, caprins)

- attestation GDS certifiant que l'élevage est à jour de prophylaxie,
- attestation d'adhésion au Syndicat de Contrôle Laitier.

IMPORTANT :

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET PARVENUS DANS LES DÉLAIS SERONT INSTRUITS.